

**Termes de référence pour une prestation de service dans l'appui technique à un projet humanitaire en République Populaire Démocratique de Corée (RPDC).**

<b>Prestation de service pour la mise en œuvre d'un projet humanitaire de soutien au développement de l'élevage caprin</b>	
Région	Sud-Hwanghae (ville de Haeju)
Pays	RPDC (République Populaire Démocratique de Corée)
Secteur	Sécurité alimentaire, élevage caprin, soutien à l'enseignement secondaire
Intitulé du projet	Capitalization in animal food production knowledge
Organisation en charge du projet	Première Urgence Internationale (PUI)
Organisme bénéficiaire	Université d'Agriculture de la province du Sud-Hwanghae (Département des sciences animales et vétérinaires)
Bailleur du projet	Commission Européenne (DEVCO)

## Contenu

I.	Contexte .....	3
1.	Présentation de Première Urgence Internationale (PUI) .....	3
2.	Contexte de l'action .....	3
3.	Contexte agricole et alimentaire.....	4
4.	L'élevage caprin en RPDC .....	5
5.	Description du projet.....	6
6.	Description du partenaire bénéficiaire : l'université d'agriculture de Haeju .....	7
II.	Objectif de la prestation à mettre en œuvre.....	8
1.	Objectif principal .....	8
2.	Contributions attendues.....	8
3.	Livrables.....	10
III.	Dispositions relatives à la réalisation de la prestation .....	11
1.	Prestations possibles .....	11
2.	Composition de l'équipe.....	11
3.	Appui de PUI .....	11
4.	Offre financière du prestataire .....	12
5.	Calendrier d'intervention et durée d'engagement.....	13
IV.	Modalités de réponse et de sélection du prestataire de service.....	14
1.	Calendrier et contact .....	14
2.	Procédures à respecter.....	14
3.	Organisme éligibles (liste indicative non restrictive) .....	14
4.	Critères d'attribution (liste indicative non restrictive).....	14
	Annexe 1 : Cartes des projets de sécurité alimentaire de PUI .....	17
	Annexe 2 : Cadre logique du projet issu du projet soumis à la Commission Européenne.....	18

## I. Contexte

### 1. Présentation de Première Urgence Internationale (PUI)

Première Urgence Internationale (PUI, ex-PU-AMI) est une Organisation Non Gouvernementale de solidarité internationale, à but non lucratif, apolitique et laïque. L'ensemble de ses personnels se mobilise au quotidien pour couvrir les besoins fondamentaux des victimes civiles mises en péril, marginalisées ou exclues par les effets de catastrophes naturelles, de guerres et de situations d'effondrement économique. L'objectif est d'aider les populations déracinées dans l'urgence, tout en leur permettant de regagner rapidement autonomie et dignité.

L'Association mène environ 180 projets par an, dans les domaines de la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition, la réhabilitation d'infrastructures, l'eau et l'assainissement et la relance économique. PUI intervient en appui à près de 4 millions de personnes dans 21 pays, en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est et en France.

### 2. Contexte de l'action

La RPDC est l'un des pays les plus isolés de la planète. Dictature dynastique, la République Populaire Démocratique de Corée dès sa fondation en 1946 a été coupée du monde non socialiste par la guerre froide, puis à la fin des années 80 a perdu ses partenaires idéologiques avec l'effondrement de l'Union Soviétique et la désolidarisation progressive de la Chine.

Le programme nucléaire nord-coréen reste au cœur de toutes les relations diplomatiques et représente le contentieux le plus grave entre la République Populaire Démocratique de Corée et les nations occidentales et voisines, Chine, Japon et Corée du Sud. Les sanctions décidées par le conseil de sécurité des Nations Unies en 2007, 2013, et ces dernières semaines renforcent l'isolationnisme et l'état de siège qui caractérise la vision nord-coréenne du monde extérieur.

Peu de chiffres fiables sont disponibles concernant l'économie de la République Populaire Démocratique de Corée. Le système est opaque, permettant aux autorités de présenter, tant à leur propre population qu'au monde extérieur, les résultats de leur choix. De plus, comme dans toute économie planifiée la pression intense résultant d'objectifs souvent inatteignables force les différentes structures à annoncer des résultats qui ne correspondent à aucune réalité. Il reste que d'après tous les observateurs étrangers, l'économie nord-coréenne est en piteux état, s'étant effondrée de près de 50% depuis la chute de l'Union Soviétique. Le niveau technologique atteint par le pays dans les années 70 avec les contributions des autres pays socialistes a laissé place depuis le début des années 90 à de sérieuses pénuries d'électricité, d'eau courante, de médicaments, et de nourriture.

Vouant un culte quasi-religieux à ses Leaders, le peuple coréen évolue dans un contexte que l'on peut qualifier de sectaire. Il en résulte une culture du secret, du non-dit et de la rétention d'information.

Tous les efforts de dissimulation déployés par les autorités pour masquer la réalité, laissent poindre d'énormes besoins dans une situation qui, dans l'ensemble, reste calamiteuse sur le plan humanitaire.

Depuis 2006, seules six ONG sont autorisées à opérer sur le territoire. Sans personnalité juridique, regroupées sous la bannière de la Commission Européenne en tant que « European Unit Program Support » (EUPS), elles interviennent essentiellement dans le secteur de la sécurité alimentaire.

### 3. Contexte agricole et alimentaire

L'agriculture nord-coréenne se caractérise par une organisation collective de la production, une hiérarchisation importante des prises de décisions, et une planification assez rigide. La propriété de la terre est collective, ainsi que son exploitation. Coordonnés à l'échelle d'une commune populaire (appelées « fermes » en coréen), les travailleurs sont répartis en « brigades » et en « équipes ». Le fruit de leur travail est collectif : une partie est prélevée par l'Etat pour nourrir les populations urbaines, l'autre partie reste sur la ferme pour être soit distribuée aux travailleurs, soit vendue<sup>1</sup>.

Chaque brigade est spécialisée : elle doit fournir un produit spécifique à la commune. Ainsi chaque commune comprend 6-7 brigades céréalieres (production de riz, maïs, blé, orge), une brigade d'élevage (porcs, volailles, chèvres, et bœufs de trait principalement), une brigade maraîchère, une brigade arboricole, et des brigades support (machinisme, infrastructures...).

En plus de la production collective, chaque foyer dispose d'une petite parcelle à usage privée d'environ 100m<sup>2</sup> dans les campagnes (soit autour d'1% de la surface cultivée).

La production agricole en Corée est limitée par :

- **Les conditions climatiques et hydriques** : l'hiver est long et rigoureux (jusqu'à -20°C), mais des cultures d'hiver comme l'orge ou le blé sont possibles. Les précipitations, bien qu'abondantes, sont très inégalement réparties dans l'année. La saison des pluies : juillet, août et septembre, concentre plus de 60% des précipitations annuelles. Ces dernières années la République Populaire Démocratique de Corée a subi plusieurs catastrophes naturelles de grande ampleur : inondations (2012, 2013, 2015), sécheresse (2015), menant à des pertes importantes de production.
- **Un relief montagneux** : le territoire nord-coréen est composé à 80 % de montagnes. En dehors des plaines côtières de l'Est, la République Populaire Démocratique de Corée présente un relief important réduisant la surface agricole : seulement 21,8% des terres sont exploitables (contre par exemple 52,5% pour la France avec une densité de population équivalente).
- **L'isolement géopolitique** : l'isolement progressif de la République Populaire Démocratique de Corée sur la scène internationale et les sanctions imposées limitent l'accès aux intrants (engrais, carburants, semences...) et aux nouvelles connaissances et techniques de productions. L'agriculture est donc en grande partie manuelle, et pourrait être confrontée à un problème de renouvellement de la fertilité dû à une utilisation minière du sol.

Au final, la République Populaire Démocratique de Corée n'arrive actuellement pas à subvenir à ses besoins alimentaires et reste dépendante d'importations et de l'aide alimentaire internationale. Sujet hypersensible, la prévalence de la malnutrition est par conséquent difficile à mesurer précisément. Néanmoins, la mission conjointe FAO/PAM d'évaluation de la sécurité alimentaire de 2012 faisait état de 39% des foyers en insécurité alimentaire, avec un avertissement particulier sur le manque chronique en protéines, lipides et micro-nutriments du régime alimentaire.

---

<sup>1</sup> A noter cependant : l'Etat a récemment introduit des réformes visant à donner une plus grande responsabilité (mais toujours très limitée) sur les terres aux familles, rémunérée par une petite partie de la récolte. Cette réforme est inégalement appliquée.

- ⇒ Afin de répondre à ces besoins, PUI mets en œuvre depuis 2007 des projets visant l'amélioration des apports caloriques et surtout protéiques aux enfants scolarisés, notamment par l'élevage de chèvres et la transformation du soja.

#### 4. L'élevage caprin en RPDC

Afin de préserver l'usage des terres arables pour les productions céréalières principalement, l'accent des politiques agricoles est mis sur la production de petits ruminants depuis quelques années, notamment les caprins (concurrence moins forte avec l'alimentation humaine que les cochons, meilleure valorisation des pâtures et fourrages de faibles qualité par rapport aux bovins).

Ainsi, les activités d'élevage (porcs, chèvres, volailles, lapins et bovins de trait principalement) existent dans la plupart des fermes collectives, sous 3 types de responsabilités :

- **Les troupeaux de la brigade d'élevage** : conduits par la brigade spécialisée pour fournir en produits d'origine animale (viande, lait, œufs...) les écoles et les autres brigades.
- **Les troupeaux des autres brigades de production** : les autres brigades de production (céréalières, arboricoles, maraichères...) doivent assurer leur propre alimentation et l'alimentation de leur crèche en produit d'origine animale, elles ont donc aussi leur propre troupeau.
- **Les troupeaux privés** : les familles ont le droit d'avoir quelques animaux et d'en consommer la production. Ainsi les personnes âgées ou les jeunes emmènent les animaux pâturer.

Cependant, ces élevages restent réduits et peu productifs du fait des faibles ressources allouées notamment pour l'alimentation.

Les ruminants sont conduits sur les flancs de collines trop escarpés pour être labourés ou sur les zones forestières, toute l'année, avec valorisation de fourrages semi-ligneux et ligneux. En hiver les animaux sont complétés avec des cannes de maïs (les pailles de blé servent de combustible) et des feuilles d'arbres, notamment légumineux. Il y a peu de production de fourrage ou même de prairies artificielles. Au final l'élevage ruminant pratiqué en RPDC est un élevage extensif, utilisant peu ou pas d'intrants alimentaires ou vétérinaires.

Pour les quelques parcelles fourragères, les nord-coréens réalisent une pépinière d'espèces fourragère (principalement dactyle, fétuques, luzerne et vesce), et repiquent les plantules lorsque les conditions climatiques sont clémentes. Le repiquage se fait en ligne avec un inter-rang de 30cm.

Les races sont des races locales. La stratégie de sélection génétique est peu claire, il n'y a peu ou pas de séparation des troupeaux, tous les animaux sont élevés pour la viande et pour le lait. Quelques Saanen et alpines produites dans les centres d'élevage nationaux ont été distribuées sur certaines fermes.

Cependant, la production de lait est encore en développement et, faute de moyens techniques et de maîtrise des procès agro-alimentaires, le lait est encore peu ou pas valorisé directement mais utilisé comme aliment pour les autres ateliers d'élevage.

Partant de ce constat et après plusieurs projets de développement de l'élevage caprin au niveau des fermes (cf. Cartes en annexe 1), une des principales contraintes identifiées en République Populaire Démocratique de Corée pour le développement du secteur de l'élevage est le manque global de

compétences techniques et de savoir-faire couplé à une déficience du système éducatif local à fournir et diffuser de telles pratiques ou savoir-faire.

Deux facteurs principaux contribuent à expliquer la situation actuelle :

- L'élevage a beaucoup souffert avec le déclin de l'économie Nord-Coréenne. Dans les années 90, la plupart des troupeaux ont été décimés pour compenser le manque de disponibilité alimentaire. L'abandon des activités d'élevage et l'organisation administrative a résulté en une perte progressive des savoir-faire traditionnels.
- L'isolation du pays et son cloisonnement interne ont restreint toute apparition ou diffusion de nouvelles techniques et connaissances.

⇒ Afin de remédier à ce problème, PUI a conçu un projet s'appuyant sur le principal vecteur de connaissances agricoles dans la région : l'université d'agriculture de la province du Sud-Hwanghae.

## 5. Description du projet

Le projet mis en place par PUI est un projet de collaboration contractualisée limitée dans le temps dont l'objectif spécifique est **de renforcer les capacités techniques et institutionnelles de l'Université d'Agriculture de la Province de Sud-Hwanghae, permettant ainsi d'améliorer sa capacité à répondre aux problématiques locales liées à la sécurité alimentaire.**

L'introduction et la diffusion de nouvelles pratiques, de nouveaux savoirs et savoir-faire agricoles et d'élevage sont fonction de l'organisation du système éducatif de la Corée, en particulier du rôle des universités agricoles locales dans ce système. En effet, les étudiants sont formés pour devenir les futurs chefs de département d'élevage des fermes collectives et des administrations locales (Comités Populaires). Ils seront alors en charge de la gestion d'élevage et du développement rural dans leurs zones d'affectations. De plus, l'Université possède elle-même un rôle de référent technique auprès des autorités provinciales dans la mise en place des politiques agricoles, et dans la diffusion d'information technique aux services de vulgarisation agricole.

Entre isolement et manque de moyens financiers, les curricula de formation en élevage caprin de l'Université provinciale d'agriculture de Haeju n'ont reçu, depuis les années 90, que très peu voire pas d'actualisation. L'absence de nouveaux apports consécutive de la rareté des échanges à l'intérieur et à l'extérieur du pays a contribué à rendre les curricula de formation en élevage caprin à la fois obsolète et déconnecté de la réalité des fermes collectives nord-coréennes.

Pour remédier à ces sérieuses carences, PUI et l'Université d'Agriculture de Sud-Hwanghae ont élaboré un projet de trois ans, financé par l'Union Européenne, s'axant autour de trois objectifs :

- 1 l'amélioration des capacités techniques de l'université en production fourragère et en élevage (en particulier de caprins),**
- 2 la mise en réseau de l'université et la capitalisation des expériences et savoir-faire locaux,**
- 3 l'amélioration des capacités institutionnelles de l'université.**

## 6. Description du partenaire bénéficiaire : l'université d'agriculture de Haeju

L'université provinciale d'agriculture de Haeju a été créée en 1960. Elle se divise en 6 départements pédagogiques : céréales, fruits, élevage, machinisme agricole, eau, gestion. 1800 étudiants assistent aux cours pendant 4 ans et demi. Ces cours sont supervisés par 180 professeurs. Chaque année, 400 étudiants sont diplômés de l'université et envoyés dans les institutions locales ou les fermes. Environ 15% d'entre eux rejoignent des départements techniques des comités populaires locaux, et 70% sont affectés à des postes d'exécutifs dans les fermes. Le reste des étudiants, les meilleurs, continue en tant que chercheurs à l'université.

Les étudiants suivent un programme de formation de quatre ans et demi. La pratique et les « stages » représentent 40% du cursus. Ces cours de pratique sont dispensés par les professeurs et techniciens dans la ferme pédagogique de l'université.

Cette ferme pédagogique est dédiée à la formation et l'expérimentation et n'est soumise à aucun objectif de production, néanmoins, ses produits sont utilisés dans la cantine de l'université.

**Le projet vise à appuyer un des six départements de l'Université : Le département élevage et vétérinaire.**

Ce département est animé par 22 professeurs et forme 350 étudiants.

70 étudiants sortent donc chaque année de ce département en ayant reçu des cours théoriques et pratiques sur de nombreuses thématiques notamment:

- Production de fourrages,
- Gestion d'élevage (tout type d'animaux),
- Services vétérinaires,
- Transformation agroalimentaire d'aliments (issus de l'élevage),

Les moyens matériels du département élevage sont faibles. Il dispose de 10 ordinateurs (dont 5 antiques), d'un laboratoire doté de 6 microscopes et de quelques appareils d'analyse, d'un autoclave datant des années 70, d'un alambic et de petit matériel auto-fabriqués. La ferme pédagogique possède un atelier de production avicole, un troupeau de chèvres/moutons, une décortiqueuse à riz et une broyeuse à fourrage pour réaliser l'ensilage de tiges de maïs.

## II. Objectif de la prestation à mettre en œuvre

Afin de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés, le projet prévoit la mise en place d'une collaboration avec une institution ou organisation non-coréenne spécialisée en formation professionnelle/élevage caprin. Cet acteur, grâce à une prestation de service s'étendant sur l'ensemble du projet, apportera un appui technique à PUI et à l'université dans la mise en place du projet ; pour une ou les deux composantes de l'assistance technique décrite ci-après.

### 1. Objectif principal

L'appui technique à l'université et à PUI sous la forme d'une prestation de service, comprendra :

- 1 l'organisation de 4 missions de formation technique en République Populaire Démocratique de Corée d'une part ;**
- 2 l'organisation conjointe avec PUI/réception d'un voyage d'étude international d'autre part.**

L'organisme partenaire apportera ainsi son expérience et son expertise dans les activités relevant de ses compétences afin d'atteindre les trois objectifs du projet, à savoir :

- 1) Résultat 1 (R1) : « Les capacités techniques de l'Université et le niveau d'éducation dispensé en production fourragère et en élevage caprin sont améliorées »
- 2) Résultat 2 (R2) : « L'université bénéficie d'un réseau d'acteurs professionnels locaux et internationaux pour développer le partage d'expériences dans la Province ».
- 3) Résultat 3 (R3) : « Les capacités institutionnelles de l'Université sont améliorées »

Pour information, les formations dispensées par le partenaire international et le study tour s'intègrent dans un cadre plus large de formation et d'amélioration des connaissances techniques contenant aussi des formations par des experts coréens et des visites d'échanges dans des fermes ou instituts techniques (4 formations ou visites par an).

### 2. Contributions attendues

Le développement des capacités des bénéficiaires se fera donc par deux moyens à mettre en œuvre par le prestataire :

- 1** Quatre missions de formation en RPDC durant lesquels seront dispensées des formations techniques par des spécialistes à l'attention des 22 professeurs et enseignants-chercheurs.
- 2** L'organisation d'un voyage d'étude en France pour une délégation de 10 professeurs et directeurs de services agricoles nord-coréens<sup>2</sup> pour une durée de 2 semaines. Par « organisation d'un voyage d'étude » s'entend la complète prise en charge par le prestataire des activités (principalement mais non-exclusivement) suivantes:
  - Elaboration d'un programme de voyage détaillé en concertation avec PUI et l'Université qui se prononceront sur le contenu des journées,
  - Choix des fermes et lieux à visiter dont la ferme pédagogique d'un établissement de formation, à la demande de l'Université,
  - Transport et appui logistique en France,
  - Organisation de l'hébergement et de la restauration.

---

<sup>2</sup> Auxquels s'ajoute le chef de projet de PUI, soit un total de 11 personnes.



Chaque mission et le voyage d'étude devra faire l'objet d'un rapport de formation et d'évaluation de la mission.

**En vue de l'atteinte du Résultat 1 (R1): «Les capacités techniques de l'Université et le niveau d'éducation dispensé en production fourragère et en élevage caprin est amélioré»**

L'objectif sera de renforcer le niveau de connaissance technique et scientifique de l'équipe pédagogique et mettre au courant les professeurs des avancées de la recherche internationale. Pour cela, le prestataire devra, en coordination avec l'équipe de PUI, mettre en place :

➤ **4 sessions de formation (de 2 à 3 semaines chacune)**

- Evaluer, par les moyens appropriés, les compétences techniques des professeurs de l'université *ex ante*,
- Traiter les données recueillies pour établir une base de référence des compétences et élaborer le plan de formation,
- Préparer des supports pédagogiques de formation,
- Conduire et animer les formations techniques sur place, en Corée,
- Préparer, avec les professeurs nord-coréens, 10 fiches de vulgarisation technique à destination des services de vulgarisation et fermes, sur les sujets abordés pendant les formations,
- Fournir une liste de documents techniques de références (articles, manuels, revues, etc.) pertinents et de portée internationale sur la production de fourrages, l'élevage caprin et la transformation du lait, à destination de la bibliothèque universitaire,
- Evaluer, par les moyens appropriés, les compétences techniques des professeurs de l'université *ex post* et rédiger un bilan de formation.

Entre les sessions de formation, le partenaire technique devra ponctuellement répondre aux questions techniques que pourront se poser les professeurs suite aux formations dispensées.

➤ **1 voyage d'étude (2 semaines)**

- Préparer et organiser un voyage d'étude à but technique et pédagogique en lien avec les domaines d'apprentissage (production fourragère et élevage caprin).
- Evaluer l'impact du study tour sur les professeurs (évolution des connaissances, idées retenues pour le développement de leur université, région ou pays, etc.).

A titre d'information, au cours d'une brève auto-évaluation des besoins, les professeurs ont hiérarchisé les compétences techniques à développer en priorités :

- 1** Production fourragère et transformation des fourrages,
- 2** Techniques d'élevage caprin / équipements (bâtiment d'élevage, matériel),
- 3** Services vétérinaires aux caprins,
- 4** Production laitière caprine,
- 5** Transformation laitière caprine,
- 6** Gestion des pâturages et sylvo-pastoralisme,
- 7** Techniques d'analyse des aliments et équipements (outils d'analyse agro-alimentaire, matériel de laboratoire),
- 8** Production de ferments lactiques pour la production de yaourt,
- 9** Sélection génétique et reproduction

Cet état des besoins devra être réévalué et priorisé par le prestataire de service.

**En vue de l'atteinte des résultats 2 (R2) « L'université bénéficie d'un réseau d'acteurs professionnels locaux et internationaux pour développer le partage d'expériences dans la Province » et 3 (R3) « Les capacités institutionnelles de l'Université sont améliorées », il sera demandé à l'attributaire du contrat de fournir les prestations annexes suivantes :**

- Participer à une réunion du réseau d'acteurs agricoles et partager son point de vue et son expérience sur les réseaux similaires en Europe ;
- Apporter un avis technique et organisationnel sur les activités génératrices de revenus mise en place par l'université, si relevant de ses champs de compétences (ex : production et vente de semences fourragères, mise en place d'un atelier de reproduction et vente de reproducteurs caprins,...).

### **3. Livrables**

Lors des missions de formation en Corée, du study tour, l'organisme partenaire fournira donc son expertise sous la forme de:

- Support d'évaluation *ex-ante* et *ex-post* et analyse des résultats
- 4 sessions de formations (y compris les plans et supports de formations) avec rapport de fin de session
- 10 fiches techniques de vulgarisation sur les thèmes de formation
- 1 liste de références techniques internationales sur l'élevage caprin et la production fourragère
- Organisation du study tour et rapport
- Bilan d'intervention final

Les livrables seront à destination de :

- La coordination du projet (Chef de projet expatrié de PUI)
- L'organisme bénéficiaire (Université d'Agriculture du Sud-Hwanghae)

PUI et l'organisme partenaire pourront faire un usage interne et externe des productions de l'organisme partenaire relatives au projet. Les rapports ou autres publications pourront être utilisés dans les rapports à destination des bailleurs et pour la capitalisation par les partenaires Coréens.

### III. Dispositions relatives à la réalisation de la prestation

#### 1. Prestations possibles

Les candidats peuvent, selon leur intérêt et/ou capacité, faire offre pour tout ou partie de la prestation en identifiant clairement le lot auquel ils répondent. Ils pourront ainsi, au choix, faire offre pour :

- a) Le lot des 4 séances de formations en RPDC, uniquement ;
- b) Le « study tour » / voyage d'étude en France, uniquement ;
- c) L'ensemble de l'assistance technique, soit les 4 formations en RPDC et le study tour en France.

#### 2. Composition de l'équipe

Le prestataire de service peut inclure dans le projet les ressources humaines qui lui semblent les plus pertinentes pour la réussite du projet. Néanmoins, pour des raisons pratiques et financières, les missions en République Populaire Démocratique de Corée seront réalisées par une seule personne. Cette personne ne sera pas nécessairement la même d'une mission sur l'autre, bien que la continuité permet d'instaurer la confiance avec les partenaires coréens.

L'offre de service devra détailler les qualités des ressources humaines engagées et leur temps de travail sur le projet. En plus de solides compétences techniques et de l'expérience pratique, les intervenants devront, compte tenu du contexte et du niveau des bénéficiaires, présenter d'excellentes capacités interpersonnelles. Une attention particulière sera aussi portée aux compétences pédagogiques.

Si, compte tenu de la durée du projet, il s'avère nécessaire, pour des raisons indépendantes de la volonté du prestataire, de remplacer l'un des intervenants, il s'engage à présenter un expert de qualification égale ou supérieure à celle dont le remplacement est demandé.

#### 3. Appui de PUI

Pour le study tour :

- Prise en charge du transport local en République Populaire Démocratique de Corée entre Haeju et l'aéroport de Pyongyang
- Prise en charge des billets d'avion des participants entre la République Populaire Démocratique de Corée et la France aller-retour en classe économique
- Prise en charge du transport local en France entre l'aéroport et le lieu d'accommodation
- Prise en charge des visas Schengen
- Prise en charge de la traduction orale français/coréen
- Prise en charge de la traduction écrite français/coréen de quelques supports de formation ou de visite jugés essentiels et envoyés à l'avance.

Pour les formations en République Populaire Démocratique de Corée :

- L'obtention des autorisations et des visas pour le voyage des formateurs en République Populaire Démocratique de Corée (mais pas leur prise en charge)
- Les billets d'avion Pékin-Pyongyang aller-retour en classe économique
- La traduction écrite français/coréen des supports de formation, tests et des documents techniques nécessaires envoyés à l'avance.

- La traduction orale français/coréen lors des missions de formation en RPDC
- Le perdiem en République Populaire Démocratique de Corée qui permet entre autre de payer la nourriture
- L'hébergement dans l'appartement loué par PUI à Pyongyang ainsi que l'hôtel à Haeju ;
- Le transport local du prestataire en République Populaire Démocratique de Corée.

PUI n'est pas en mesure de mettre à disposition un ordinateur, le prestataire devra se munir de son/ses propre(s) ordinateur(s) notamment pour les formations en RPDC. La papeterie de base sera fournie par PUI.

#### 4. Offre financière du prestataire

Le candidat prestataire devra présenter une offre financière incluant le détail des coûts de chaque prestation (missions de formation et/ou study tour) tel que ci-dessous :

- Tarifs journaliers, coûts unitaires et totaux ; pour le cas du Study tour : préciser si les dépenses sont proportionnelles ou non au nombre de participants, préciser le coût par participant.
- Assurance civile, maladie, invalidité, décès, rapatriement pour les consultants en visite en République Populaire Démocratique de Corée
- Billets d'avion aller-retour France-Pékin, visa, transport en France, etc... ;
- Hébergement pour les participants du study tour
- Restauration pour les participants du study tour
- Transport local pendant le study tour
- Photocopies des documents de formation
- Autres (à préciser)

Le paiement sera effectué par virement bancaire. Le soumissionnaire devra fournir lors de la signature du contrat les coordonnées bancaires d'un compte domicilié dans l'Union Européenne.



## IV. Modalités de réponse et de sélection du prestataire de service

### 1. Calendrier et contact

Les prestataires de services sont invités à faire part de leur intérêt au plus vite. Ils peuvent tout au long de la constitution de leur dossier de proposition demander de plus amples informations au chef de projet PUI en République Populaire Démocratique de Corée : Camille NEGRE, [kor.agropm@pu-ami.org](mailto:kor.agropm@pu-ami.org), avec en copie le chargé de programmes Asie au siège de PUI: Shanti Moratti, [smoratti@premiere-urgence.org](mailto:smoratti@premiere-urgence.org).

Le document de projet, tel que soumis au bailleur européen est disponible en version anglaise sur demande, ainsi que son cadre logique (fourni en annexe 2).

Les propositions devront être soumises à ces mêmes adresses au plus tard le **30 septembre 2016 à 16h00 heure française**.

### 2. Procédures à respecter

Les soumissionnaires sont invités à respecter l'ensemble des procédures décrites ci-après. Les offres qui ne respecteraient pas les termes et formes requis pourraient être automatiquement rejetées.

- **Langue** : les propositions devront être rédigées en français ou anglais, y compris les annexes et fiches descriptives
- **Unité monétaire** : Tous les prix devront être exprimés en Euro, la TVA et autres taxes devront être précisées le cas échéant.
- **Présentation de l'offre** : l'offre devra être présentée en trois parties distinctes : (i) la présentation de l'organisme soumissionnaire, de ses partenaires et de ses références, (ii) la proposition technique, (iii) la proposition financière.

### 3. Organisme éligibles (liste indicative non restrictive)

Sont éligibles, seuls ou en partenariat, les institutions et organismes suivants :

- Centres de formation pour adultes type CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole),
- Ecoles Supérieures d'Agronomie ou Vétérinaires,
- Centres de recherche et formation agronomique
- Centres de formation de professeurs de sciences d'agronomie et d'élevage,
- Bureaux d'études spécialisés,
- Toute autre institution disposant des infrastructures et moyens pédagogiques pour mettre en place les activités telles que précisées dans la partie II.

### 4. Critères d'attribution (liste indicative non restrictive)

La sélection du partenaire sera effectuée conjointement par PUI et l'université d'agriculture du Sud-Hwanghae. Une attention particulière sera portée sur :

- La qualité et le détail de la proposition technique et son adéquation avec le contexte agricole local, les objectifs du projet et le public visé ;

- L'expérience, références à l'appui, de l'organisme prestataire pour des missions similaires de formation et d'organisation logistique de study tours ;
- Les ressources humaines participantes au projet et leur expérience ;
- Le réseau d'acteurs potentiellement mobilisables (notamment pour le study tour) ;
- Le montant global et le détail de l'offre financière.

**L'organisme partenaire devra idéalement posséder une expertise en élevage caprin, et plus particulièrement en système d'élevage extensif avec pâturage sur zones naturelles montagneuses.**

## V. Conditions Déontologiques

### 1. Corruption, Fraude, Collusion et Coercition

PUI pourra rejeter toute proposition ou rompre tout contrat de prestation, d'achat de bien ou de service si une ou plusieurs des pratiques ci mentionnées sont reconnues comme étant utilisées par le contractant. Les pratiques ci-dessus énoncées recouvrent les notions suivantes :

- La pratique de corruption est définie comme le fait d'offrir, donner, recevoir ou solliciter, directement ou indirectement, toute chose de valeur afin d'influencer de façon abusive les activités du pouvoir adjudicateur ;
- La pratique de fraude est tout acte ou omission, notamment une assertion inexacte, qui, sciemment ou par imprudence, induit en erreur, ou tente d'induire en erreur, le pouvoir adjudicateur en vue d'obtenir un avantage financier ou autre ou d'éviter une obligation ;
- La pratique de collusion est un accord secret passé entre deux ou plusieurs soumissionnaires ou candidats, dont le but est d'artificiellement modifier les résultats de la procédure de passation de marché afin d'obtenir un avantage financier ou autre ;
- La pratique de coercition consiste à porter atteinte ou à nuire, ou à menacer de porter atteinte ou de nuire, directement ou indirectement, à toute personne participant au processus de passation de marché en vue d'influencer de façon abusive ses activités.

### 2. Protection des enfants et droits sociaux

PUI, comme spécifié dans sa charte et son règlement intérieur, se conforme pleinement à la convention internationale sur les droits de l'enfant. Elle tient à attirer l'attention de ses fournisseurs potentiels sur l'article n° 32 de cette convention, qui stipule que les enfants ne doivent pas être soumis à des travaux pouvant remettre en cause leur droit à l'éducation ou avoir des effets néfastes sur leur santé, leur croissance ou leur développement humain.

Il est clairement spécifié aux fournisseurs qu'il ne leur est pas autorisé de faire travailler des enfants de moins de 14 ans pour la mise en application du présent contrat.

### 3. Critères d'inéligibilité et d'exclusion

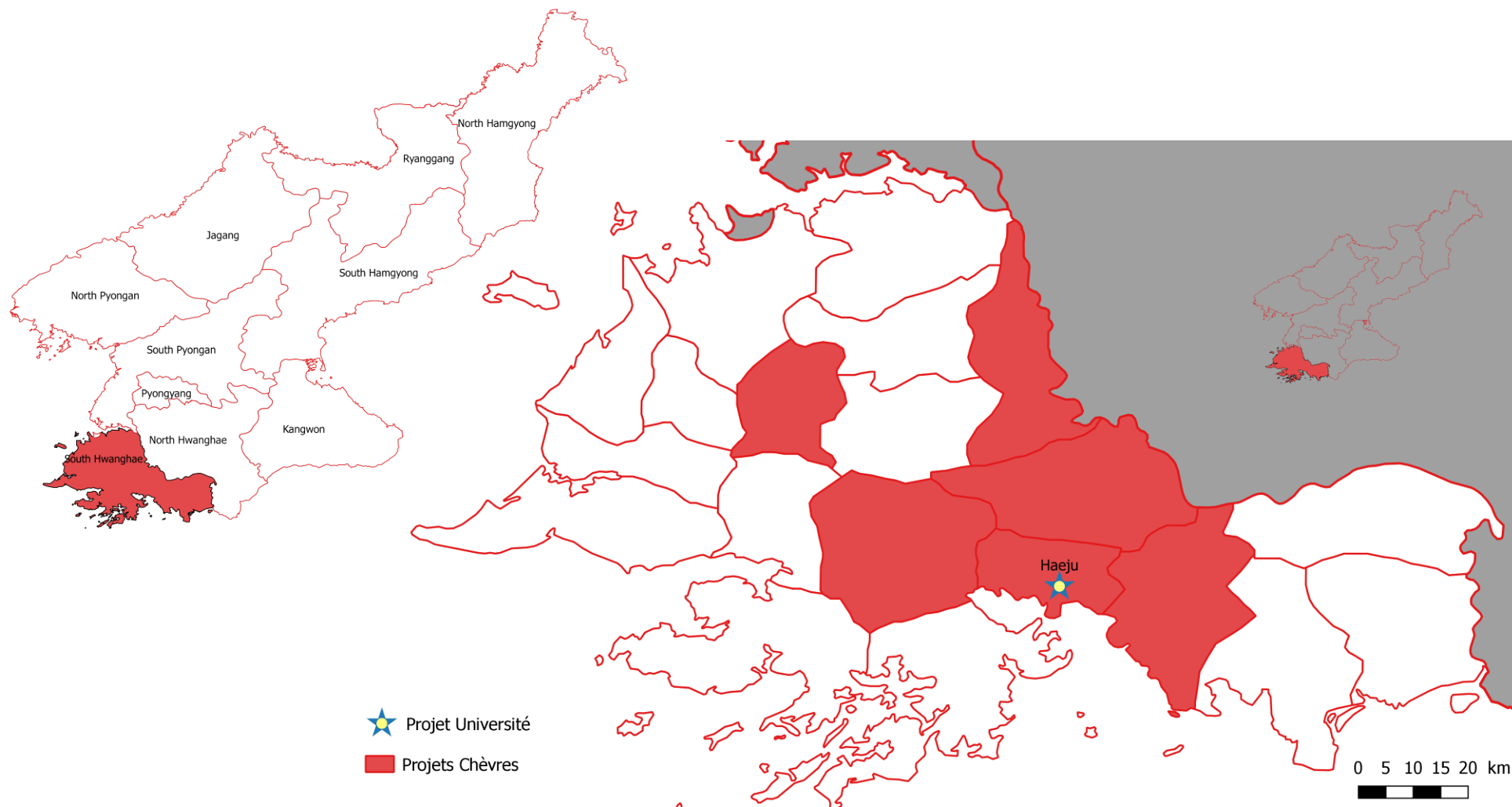
Les soumissionnaires seront exclus dans les cas suivants :

- Ils sont en état ou font l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou se trouvent dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature prévue dans les législations ou réglementations nationales ;
- Ils font l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle ;
- Ils ont commis une faute professionnelle grave constatée par tout moyen que le pouvoir adjudicateur peut justifier ;
- Ils n'ont pas rempli leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou leurs obligations relatives au paiement de leurs impôts selon les dispositions légales du pays où ils sont établis ou celles du pays du pouvoir adjudicateur ou encore celles du pays où le marché doit s'exécuter ;
- Ils ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale préjudiciable aux intérêts financiers des Communautés ;
- Suite à la procédure de passation d'un autre marché ou de la procédure d'octroi d'une subvention financée par le budget communautaire, ils ont été déclarés en défaut grave d'exécution en raison du non-respect de leurs obligations contractuelles ;

Les soumissionnaires doivent attester par tout moyen approprié qu'ils ne sont pas dans l'une des situations énumérées ci-dessus.



## Annexe 1 : Cartes des projets de sécurité alimentaire de PUI



## Annexe 2 : Cadre logique du projet issu du projet soumis à la Commission Européenne

<b>LOGICAL FRAMEWORK FOR THE PROJECT</b>				
	<b>Intervention logic</b>	<b>Objectively verifiable indicators of achievement</b>	<b>Sources and means of verification</b>	<b>Assumptions</b>
<b>Overall objectives</b>	To contribute to sustainably improve the nutritional status of vulnerable groups by supporting production and utilization of fodder and animal sourced food, in rural and semi-urban areas	Diffusion of new techniques and knowledge in fodder production and goat breeding, in the Province's farms and counties' Peoples committees is valuable <u>Baseline:</u> 0 (no updated techniques have been diffused) <u>Target:</u> at least 50 graduated students have integrated executive position in the farms and Counties' Peoples committee	- Final evaluation report - Impact study	- The international political context in the region remains stable  - The DPRK authorities authorize expatriates presence during the whole project implementation;
<b>Specific objective</b>	To strengthen the Provincial Agricultural University technical and institutional staff capacities, and enhancing its role in addressing food security problems in DPRK.	<u>Indicator 1:</u> By the end of the project, 350 students of the livestock department have access to an updated programme, on fodder production and goat breeding. <u>Baseline:</u> 0 (students have access to an outdated program only) <u>Target:</u> 1 (an updated program is dispensed)  <u>Indicator 2:</u> The university elaborates and hand over a strategic document on goat breeding local development to the Provincial authorities <u>Baseline:</u> 0 <u>Target:</u> at least 1 strategic document every 2 years.	- Annual report - External evaluation - Trainers reports - Teachers reports - Internship supervisors reports - Pre and post tests  - Annual report  - Goat Rearing Development Strategic publications from the University's livestock department	- The authorities authorize data, field and beneficiaries access and guarantee acceptable project implementation;  - KECCA provides appropriate staff with the required skills. After the project implementation period, all the installations, machines and materials remain the ownership of the respective beneficiaries

<p><b>Expected results</b></p>	<p>ER 1. The technical capacities on fodder production and goat rearing, and the level of education of the University Livestock Department has increased.</p>	<p><u>Indicator R1. 1:</u> By the end of the project, teachers have the minimum required knowledge and skills, in fodder production and goat rearing.  <u>Baseline:</u> 0 (the teachers' knowledge is outdated)  <u>Target:</u> 80% of the participant teachers received and understood the training (21 out of 26)</p> <p><u>Indicator R1. 2:</u> By year 2, teachers can organize practical courses relative to the new knowledge, to students, in the improved Practical Farm of the University.  <u>Baseline:</u> 0 (the University has no means for practical lessons)  <u>Target:</u> 1 (the University practical farm has been rehabilitated and has the necessary equipment to ensure practical lessons)</p> <p><u>Indicator R1. 3:</u> By year 2, students and teachers have access to an updated technical database  <u>Baseline:</u> 0 (database is outdated and rarely used)  <u>Target:</u> 100% of the 26 teachers are using the database  60% of the 350 students are using the database (from 3<sup>rd</sup> year)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- External evaluation report</li> <li>- Trainers report</li> <li>- Self-redacted activity reports (by participants)</li> <li>- Trainings attendance sheets</li>   <li>- Practical farm work visit reports and follow up reports</li> <li>- Purchase file of equipment</li>   <li>- Trainer report</li> <li>- Satisfaction survey to users</li> <li>- Database utilization register</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travelling and access of trainees to training centres, or trainer to farm are authorised</li>   <li>- Climatic conditions are standard (no severe droughts or floods).</li>   <li>- Trainees are not transferred to another working place</li>   <li>- The participants of the study tour get their visa</li> </ul>
--------------------------------	---	--	--	--

<p>ER 2. The university is benefiting from a professional network of local and non-Korean stakeholders to develop experience sharing and therefore improve its knowledge and technical practices.</p>	<p><u>Indicator R2. 1:</u> By year 2, a network of institutions competent in fodder production and goat breeding is created and the boarding committee meets on a regular basis. <u>Baseline:</u> 0 (no network) <u>Target:</u> At least 4 institutions (Goat breeding centres, university's livestock department, local authorities...) meet once per semester from year 2.</p> <p><u>Indicator R2. 2:</u> Information sharing, study tours and exchanges (e.g. internships) are developed among stakeholders at provincial level <u>Baseline:</u> 0 (no network) <u>Target:</u> 2 joint activity per year</p> <p><u>Indicator R2. 3:</u> The university's livestock department, via the network, creates and technically supports an extension service diffusing know-how in goat rearing to farmers <u>Baseline:</u> 0 (farms received updated information) <u>Target:</u> at least 10 farms benefit from this service by the end of the project</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attendance sheets</li> <li>- Meeting reports</li> <li>- Network charter</li>   <li>- Satisfactory survey to members</li> <li>- Meeting reports</li> <li>- Activities report</li> <li>- Study tours attendance sheets</li>   <li>- Trainers report</li> <li>- Number of leaflets distributed (1 per participant)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travelling and access of trainees to training centres, or trainer to farm are authorised</li>   <li>- The Ministry of Education and the Ministry of Agriculture validate the publication of leaflets and guidebooks, and should authorize the translation of international publications.</li>   <li>- Trainees are not transferred to another working place</li> </ul>
<p>ER3. The institutional capacities of the university are improved and it has the mean to sustainably ensure its development</p>	<p><u>Indicator R3.1:</u> By the end of the project, the institutional capacities of university executives have increased <u>Baseline:</u> 0 <u>Target:</u> 1 strategic plan is developed by the</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Strategic plan</li> <li>- Training reports</li> <li>- Self-redacted reports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travelling and access of trainees to training centres, or trainer to farm are authorised</li> </ul>

		<p><i>university for its own development</i></p> <p><u>Indicator R3. 2:</u> The university implements income generating activities to sustain its development  <u>Baseline:</u> 0 (no incomes)  <u>Target:</u> at least 3 activities are running at the end of the project</p>	<p>- Data collection  - IGA follow up documentation</p>	<p>- Trainees are not transferred to another working place</p>
	<b>Activities:</b>	<b>Means:</b>	<b>Costs:</b>	<b>Preconditions</b>
	<p>A1.1 To organize trainings, by foreign experts from the non-Korean professional training centre, to teachers of the University's livestock department.  <i>Trainings in fodder production, pasture management, goat breeding and milk production</i></p> <p>A1.2. To organize a study tour abroad in collaboration with the professional training centre.</p> <p>A1.3 To rehabilitate and equip the Practical Farm of the University</p> <p>A1.4 To set up a small scale milk analysis laboratory in the University</p> <p>A1.5 To organize a training on database utilization to the teachers of the livestock department</p> <p>A1.6 To provide computers and creates the digital database</p> <p>A1.7 To provide technical documentation (on fodder production and goat breeding) to the livestock department of the University</p>	<p><b><u>Human resources:</u></b></p> <p><b>National staff</b>  Liaison Officer  Translator  Drivers  Administrator  Cleaner</p> <p><b><u>Expatriates:</u></b>  Head of mission  Agricultural project manager</p> <p><b><u>Equipment and supplies:</u></b></p> <p>Computer equipment</p> <p><b><u>Consultant:</u></b>  Training consultants  Evaluation consultants</p>	<p>1. Human resources: 127,624 €</p> <p>2. Travel: 4,800 €</p> <p>3. Equipment and supplies: 500 €</p> <p>4. Local office: 49,680 €</p> <p>5. Other costs, services: 16,800 €</p> <p>6. Other: 155,736 €</p> <p>7. Subtotal direct eligible cost of the action: 355,140 €</p> <p>8. Indirect costs: 24,860 €</p> <p>9. Total direct eligible cost of the action: 380,000 €</p>	<p>- Field access;</p> <p>- Cooperation of the People's committee and district authorities;</p> <p>- The University supports the project</p>

		<p><b>Resources:</b></p> <p>laptop practical training equipment</p>		
	<p>A.2.1 To organize the creation and first meetings of a network of professional institutions in goat breeding and fodder production. (<i>Goat breeding centres, University's Livestock Department, local authorities...</i>)</p> <p>A.2.2 To elaborate guidebooks/leaflets on fodder production and goat breeding for the farms which benefit from the extension service.</p>			
	<p>A.3.1 To provide Project Cycle Management (PCM) training to executives of the University and its livestock department</p> <p>A.3.2 To provide training on Information, Technology and Communications (ICT) to executives of the University and its livestock department</p> <p>A.3.3 To support the creation of income generating activities in the livestock department</p> <p><i>E.g. seeds selling, milk analysis activity...</i></p>			

## Annexe A : Formulaire de soumission

Référence d'Appel d'offres : **KOR/15006/221**

### 1. POUVOIR ADJUDICATEUR : PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE

### 2. SOUMISSIONNAIRE

#### 2.1 Fournisseur :

Nom : [.....]

Nationalité : [.....]

Structure légale : [.....]

Numéro d'enregistrement : [.....]

Année d'enregistrement : [.....]

Site internet : [.....]

#### 2.2 Représentant :

Nom : [.....]

Position : [.....]

Adresse : [.....]

Téléphone : [.....]

E-mail : [.....]

#### 2.3 Sous-traitant (le cas échéant) :

Nom : [.....]

Nationalité : [.....]

### 3. DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

En réponse à votre lettre d'invitation à soumissionner pour le marché précité, nous, soussignés déclarons par la présente que :

1. Nous avons examiné et nous acceptons dans sa totalité le contenu du dossier d'appel d'offres référencé ci-dessus. Nous acceptons sans réserve ni restriction et intégralement ses dispositions.
2. Nous proposons de fournir les biens et prestations, conformément aux termes du dossier et selon les conditions et délais indiqués, sans réserve ni restriction, et en accord avec la législation du pays.
3. Le prix de notre offre est de : [.....]  
(en chiffres), [.....] (en lettres).
5. Cette offre est valable pour une période de [.....] à compter de la date limite de soumission des offres.

6. Si notre offre est retenue, nous nous engageons à fournir une garantie d'exécution d'un montant ..... de [.....].
7. Nous soumettons cette offre en notre nom. Nous confirmons que nous ne soumissionnons pas sous une autre forme pour le même contrat.
8. Nous nous engageons à respecter les clauses déontologiques décrites dans les Conditions particulières du présent dossier de participation et déclarons, notamment, que nous ne relevons d'aucune des situations nous interdisant de participer à l'attribution du contrat, et que nous ne sommes en situation de conflit d'intérêt avec aucun autre candidat ou participant à la procédure d'appel d'offres.
9. Nous informerons immédiatement le Pouvoir adjudicateur de tout changement concernant les circonstances susmentionnées. Nous reconnaissons et nous acceptons aussi que toute information inexacte ou incomplète puisse entraîner notre exclusion de cet appel d'offres.
10. Nous prenons note du fait que le Pouvoir adjudicateur n'est pas tenu de poursuivre cette invitation à soumissionner et se réserve le droit d'annuler l'attribution du marché, selon les conditions décrites dans le présent dossier de participation. Aucune responsabilité vis-à-vis de nous ne lui incombera en procédant ainsi.

Lieu :

[.....]

Date :

[.....]

Nom du Représentant : [.....]

Signature et tampon :



## Annexe B : Modèle d'offre financière

Cette annexe est un exemple de présentation adéquate d'offre financière pour ce projet et fait office de rappel sur les coûts potentiels à inclure. Il est permis et recommandé aux soumissionnaires de rajouter des coûts et des lignes si nécessaire.

Les soumissionnaires sont invités à joindre à leur offre une lettre officielle d'offre financière avec leur propre papier à en-tête avec le montant total de la prestation, signature et tampon.

Comme spécifié dans les termes de références, les propositions peuvent porter soit sur le Lot A, le Lot B, ou les deux à la fois (A+B).

Notez que, comme spécifié dans les Termes de Références, PUI prendra en charge certains coûts directement :

Lot A	Lot B
Vol A/R Pékin-Pyongyang Per diem (pour restauration) Coûts de traduction	Transport de la délégation depuis Haeju (RPDC) jusqu'au point de départ du voyage d'étude (France)  Visas des participants Traduction
<b>N'incluez pas</b> Logement en RPDC Transport local en RPDC	<b>N'incluez pas</b> Visas

A priori, les formations se feront en 4 sessions séparées nécessitant 2 à 3 semaines en RPDC.

## Exemple de présentation de proposition financière :

Référence de l'Appel d'offres : KOR/15006/221

Nom \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ soumissionnaire :  
[.....]

N°	Détail de la prestation	Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix Total	Justification
1	Lot 1 - Formations en Corée du Nord					
2	Préparation des supports de formation		Jour-homme			
3	Expert technique (mission)		Jour-homme			4 mission de XX jours
4	Rapport intermédiaire et final	4	Per visit			
5	Photocopie	1	Lumpsum			
6	Transport (France)	4	A/R			
7	Vols (France-Pékin)	4	A/R			
8	Assurance	1	Forfait			
9	Visas	4	Pièce			
10	Other					
11	.....					
12	Sous-total Lot 1 - Formations				XXXX	
13	Lot 2 - Voyage d'étude en France					
14	Préparation du voyage et réservations	XX	Jour-homme			
15	Logement	XX	Nuitées			11 pers pour N nuitées, coût à la personne
16	Restauration	XX	Jour			11 pers pour XX jours, coût à la personne
17	Transport	XX	Jour			11 pers pour XX jours
18	Visite 1	1	Forfait			
19	Visite 2	1	Forfait			
20	Intervenant 1	1	Forfait			
21	Intervenant 2	1	Forfait			
22	.....					
23	.....					
24	Sous-total Lot 2 - Voyage d'étude				XXXX	
25	Total				XXXX	

Validité de l'offre :

[.....]

Lieu :

[.....]  
.....]

Date :

[.....]  
...]

Nom du Représentant :

[.....]

Signature et tampon :